



NOM	<input type="text"/>
PRÉNOM	<input type="text"/>
NOM NAISSANCE	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
CODE POSTAL	<input type="text"/>
VILLE	<input type="text"/>
E-MAIL	<input type="text"/>
TEL	<input type="text"/>

DISCIPLINE

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE

MOUVEMENT POSTE SPÉCIFIQUE

### AFFECTATION A TITRE DÉFINITIF 2022/2023

En établissement  En Zone de Remplacement

Nom Etab / ZR

### AFFECTATION NON DÉFINITIVE 2022/2023

En Etab  en ZR  stagiaire

Nom Etab / ZR / ESPE

Dossier handicap  Dossier médical

#### IMPORTANT : AUTORISATION CNIL

En signant, j'accepte de fournir à l'UNSEN CGT Educ'action, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à l'UNSEN CGT Educ'action de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès via les informations fournies à ses élus par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018.

Cette autorisation est révoquable par moi-même en m'adressant à l'UNSEN CGT-Éduc'action - 263, rue de Paris - Case 549 - 93 515 Montreuil cedex ou à mon syndicat départemental.

Date et signature :

Mutation 2<sup>nd</sup> degré 2023

# Éléments du barème intra-académique Dijon 2023

## A - Ancienneté de service (au 31/08/2022)

Corps

Grade

Échelon

## B - Ancienneté de poste

Nombre d'années

## C - Affectation spécifique

5 ans en REP+

5 ans en REP

5 ans en EREA

TZR (années)

Zone Geo de TZR

## D - Situation individuelle

Stagiaire ex-contractuel·le

Stagiaire ex-fonctionnaire titulaire

Autre stagiaire : utilisation de la bonification de 10 points

Personnel ayant achevé un stage de reconversion

Sortie volontaire de poste spécifique

(après 5 ans en poste spé)

Mesure de carte scolaire

Année :

1<sup>er</sup> vœu préférentiel départemental

Demande de réintégration

Perte de ZR

## E - Situation Familiale au 30/10/2022

Enfant(s) de -18 ans au 31/08/2023

Grossesse déclarée au 31/12/22

Rapprochement de conjoint

Années de séparation

Autorité parentale conjointe

Mutation simultanée entre conjoints

Situation de parent isolé

## F - Situation médicale

Obligation d'emploi

Dossier prioritaire

## Informations complémentaires

### Si fonctionnaire titulaire hors Éducation Nationale

Préciser ministère, corps ou service :

Académie d'exercice :

### En cas de réintégration

Préciser votre situation précédente :

### Situation familiale

Célibataire

Marié·e

PACS

Veuf·ve

Divorcé·e

### Coordonnées de votre conjoint·e

Nom :

Prénom :

Nom de naissance :

Adresse (si différente)

Code postal :

Ville :

Profession :

En activité :

OUI

NON

Adresse Pro

Stagiaire E.N

Stagiaire Fonction Publique

Étudiant

### Détails des années de séparation / Congé parental / disponibilité pour suivre conjoint·e

## Dossier à retourner à :

### UASEN CGT Educ'action DIJON

2 rue du parc  
71100 CHALON / SAONE  
Tel : 03 85 46 09 07  
[elus@cgteducdijon.org](mailto:elus@cgteducdijon.org)

<https://www.cgteducdijon.org>

Je suis déjà adhérent·e

Je ne suis pas adhérent·e

Je souhaite adhérer

**Joindre la fiche récapitulative des vœux version papier ou pdf**

## Calendrier du mouvement intra-académique 2023

21 mars 2023 à 12 heures	Ouverture du serveur I-prof / SIAM, début de saisie des vœux.
4 avril 2023 à 12 heures	Fermeture du serveur I-prof / SIAM, fin de saisie des vœux
4 avril 2022	Date limite de réception au service médical du rectorat <a href="mailto:ce.sms@ac-dijon.fr">ce.sms@ac-dijon.fr</a> des dossiers de priorité au titre du handicap.
À partir du 5 avril 2022	Téléchargement sur i-Prof des confirmations de demande de mutation par les candidats.
12 avril 2022	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation. Le retour est effectué par les agents, via <a href="https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/">COLIBRIS</a> . <a href="https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/">https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/</a> Les confirmations doivent être accompagnées des pièces justificatives.
12 avril 2023	Date limite de réception, par mèl, des demandes de changement de RAD des TZR.
5 mai 2023	Date limite de dépôt des demandes tardives de mutations, modifications ou annulation de la demande. (cf. arrêté)
10 mai 2023	Affichage des barèmes sur I-prof / SIAM.
20 mai 2023	Date limite de contestation, par mèl, des barèmes par les agents.
24 mai 2023	Affichage des barèmes définitifs sur I-prof / SIAM.
15 juin 2023	Publication des résultats du mouvement.
26 juin 2023	Date limite de réception, via <a href="https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/">COLIBRIS</a> , <a href="https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/">https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/</a> des recours individuels permettant aux intéressés d'obtenir une réponse en juillet.
À compter du 11 juillet 2023	Affectation des TZR

## Permanences téléphoniques au 03 85 46 09 07 :

**Permanences DIJON**  
SDEN CGT Educ'action 21  
Bourse du travail  
17, rue du Transvaal  
21 000 DIJON  
Tel : 03 80 37 14 08

**E-mail des élus CGT Educ'action :**  
[elus@cgteducdijon.org](mailto:elus@cgteducdijon.org)

**Permanences CHALON**  
SDEN CGT Educ'action 71  
Maison des Syndicats  
2, rue du parc  
71 100 CHALON / SAÔNE  
Tel : 03 85 46 09 07

**Site internet académique :**  
<https://www.cgteducdijon.org>